

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 25

Artikel: Favéy et Grognuz à l'exposition agricole de Strassbourg
Autor: Closby
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 21 juin 1913 : Favey et Grognuz à l'exposition agricole de Strassbourg (Closby). — Remèdes et recettes du XVII^{me} siècle (M. H.). — A onna vesita d'écoula (Mare à Louis). — Mon fusil (M.-E. T.) (A suivre). — Nos pères chantaient (M. Gabbud). — (Boutade).

FAVEY ET GROGNUZ A L'EXPOSITION

AGRICOLE DE STRASSBOURG

Valforêt, 15 juin 1913.

Ami Conteur,

Tu m'as demandé de te narrer les faits et gestes de nos deux concitoyens, à propos de leur course à l'exposition de Strassbourg, avec leurs collègues de la Société vaudoise d'agriculture.

Aujourd'hui dimanche, après une bonne semaine de fenaison (nous avons fêté hier soir le ressai), je viens m'acquitter d'une promesse faite un peu à la légère et que j'ai de la peine à remplir, car il ne s'est rien passé qui puisse intéresser beaucoup toi et tes lecteurs. Nos deux amis ne sont plus jeunes et n'ont plus le bel entrain qui leur avait si bien servi à Paris, le temps de la course a été très court et leur histoire se confond avec celle des autres participants. Ce que je te raconte est donc un peu notre histoire à tous, qui avions quitté pour trois jours nos maisons pour aller visiter la capitale de l'Alsace et son exposition.

Clos du Tasson et Clos des Renailles.

Donc, le matin du 7 juin, je suis monté dans le même compartiment du train que nos amis Favey et Grognuz, arrivés tout guillerets avec l'assesseur, auquel son mariage conserve bon pied et bon œil. A côté d'eux se trouvait assis Jean-Daniel, ancien régent, retiré sur les monts de Lavaux, où il cultive un jardin et une vigne, le clos du Tasson, qui lui fournit un vin aigrelet dont il est fier; trente ans de pédagogie l'ont un peu voûté, barbe et cheveux de noirs sont devenus gris, mais ils ne lui ont pas enlevé sa bonne humeur, ni cette bonhomie un peu narquoise qui caractérise le Vaudois de vieille souche. Bonne connaissance fut promptement faite et, comme Jean-Daniel sait l'allemand et qu'il a déjà vu l'Alsace, ayant précisément des parents près de Strassbourg, il fut décidé que les nouveaux amis resteraient ensemble, partageant la bonne et la mauvaise fortune.

Le train spécial, après avoir embarqué à Cossonay, à Yverdon, les participants du centre et du nord du canton, filait donc rapidement le long des rives du lac de Neuchâtel; le temps passait aussi vite en gaies conversations, à admirer le paysage et à se reconforter par un léger « dix-heures », arrosé de maintes bouteilles extraites des sacs. Un court arrêt en gare de Bienné permit de se réapprovisionner en liquide; les bouteilles déjà vidées formaient sur le quai un long et lamentable alignement, tels des cadavres après un accident de chemin de fer.

Arrivés à Olten à midi et repartis presque

immédiatement, l'heure nécessaire pour arriver à Bâle fut utilisée pour le dîner, pour lequel chacun avait pris ses précautions. Grognuz, qui se souvenait de ses difficultés avec la douane française, à propos de son boute-fas, avait emporté cette fois-ci un jambon; après l'avoir pendu au porte-bagages, il en coupait de larges tranches qu'il distribuait généreusement à tous les voisins. Comme l'on pense, la dégustation n'était pas sans donner une précieuse soif; Jean-Daniel avait sorti de sa valise une bouteille de 1912 et une de 1911 du vin de son clos du Tasson; Favey deux bouteilles des mêmes années d'une vigne, le clos des Renailles, située aux bords de la Mèbre et héritée par sa femme d'un oncle à elle. Inutile de dire que la conversation roula sur les mérites respectifs de ces deux crus; après sérieuse dégustation, le 1912 des deux clos fut caractérisé par l'assesseur comme « pauvre en alcool », en revanche riche en « acidité totale », comme un grand journal lausannois avait classé le vin de 1905, expression qui avait frappé l'assesseur, mais qu'il n'avait pas bien comprise. On demanda à un représentant de la Station viticole, qui se trouvait dans le même compartiment, ce que pouvait bien être cette acidité totale qui remplaçait l'alcool; celui-ci expliqua qu'il se trouvait dans le vin différents acides: tartrique, malique ou des pommes, lactique, etc., etc., dont l'ensemble formait précisément cette fameuse acidité totale. Favey et Jean-Daniel le prièrent d'arrêter son énumération, peu satisfaits à l'idée qu'il se trouvait dans leur vin les mêmes acides que dans le cidre et le petit lait.

Le vin de 1911, comme bien l'on pense, fut trouvé agréable, dépourvu de cette acidité qui fait la gloire du 1912; on s'accorda pour déclarer que le clos du Tasson avait un peu plus de bouquet que le clos des Renailles, fait dû très probablement au voisinage des forêts de sapin. Mais l'avis unanime fut que cette dégustation, faite dans des conditions exceptionnelles, n'était pas convaincante et qu'une nouvelle, faite sur place, permettrait seule un jugement définitif.

A la caserne Manteuffel

La visite douanière fut rapidement menée et ne souleva pas de difficultés; le douanier renonça à faire le dénombrement des saucissons et autres victuailles contenues dans les sacs; le jambon de Grognuz, du reste bien entamé, passa inaperçu.

Le paysage que l'on voit du train en allant de Bâle à Strassbourg était pour le plus grand nombre d'entre nous un spectacle nouveau; il est bien différent de celui de la Suisse, surtout depuis Mulhouse, où les forêts et les prairies font place à de nombreux champs de céréales, de pommes de terre, de betteraves, avec des jardins et des arbres fruitiers autour des localités. La vue s'étend au loin, limitée à l'est par la Forêt Noire, à l'ouest par la chaîne des Vosges, beaucoup plus rapprochée et qui rappelle notre Jura. Au pied de la pente s'étalent de grands vignobles avec, de distance en distance,

de gros villages dominés par le clocher pointu de l'église; nous saluâmes en passant la résidence impériale de Hohkönigsbourg, campée fièrement sur un dernier contrefort de la montagne.

L'arrivée en gare de Strassbourg se fit à l'heure indiquée et nous partîmes de suite en colonne pour prendre possession de nos logements à la caserne Manteuffel, où la salle du manège avait été aménagée en un vaste dortoir; dire que ce fut bien confortable serait exagéré, mais la plupart d'entre nous, comme miliciens, avaient tâté des lits de caserne et n'y regardaient pas de si près. Jean-Daniel, dont tout le service militaire s'était borné à son recrutement dans le landsturm non armé (sauf de son parapluie qu'il avait avec lui pour se présenter), n'aurait cependant rien de bon des deux nuits à passer en caserne allemande. L'événement lui donna raison, car, lorsque vers minuit, après avoir passé la soirée dans les beaux jardins de l'Orangerie, nos amis voulurent goûter un repos bien mérité, il ne leur fut guère possible de dormir. Les retardataires, émoussés par le vin d'Alsace qu'ils trouvèrent meilleur que ne l'annonçait la circulaire du comité, faisaient un vacarme d'enfer en regagnant leurs lits à tâlon. Ce n'est que vers 2 heures que s'établit un silence relatif, troublé à 4 heures déjà par l'annonce:

Vaudois, un nouveau jour se lève

Les mânes du maréchal Manteuffel ont dû être bien surpris d'entendre répéter le refrain:

Que dans ces lieux règnent à jamais
L'amour des lois, la liberté, la paix!

Chose remarquable, tous étaient présents et les manifestations d'une gaîté parfois exubérante n'avaient amené aucune intervention de la police. Il faut dire que notre président était allé trouver son collègue Weddel, préfet de l'Alsace, pour le prévenir qu'il arriverait avec quatre cents Vaudois et que ses gendarmes ne devraient pas s'étonner si tous ne parlaient pas parfaitement bien l'allemand.

Le toast de l'assesseur.

La malinée du dimanche fut consacrée à visiter l'exposition; les énormes charruées à moteur, les planteuses et arracheuses de pommes de terre ne retinrent pas longtemps nos amis, qui consacèrent plus de temps à visiter le bétail exposé.

Après avoir passé en revue chevaux, taureaux, vaches, pores, chèvres et moutons, l'impression générale fut résumée par Favey, de façon un peu ambiguë peut-être, mais que ses compagnons ont bien comprise: « Comme cochons, les Allemands nous sont supérieurs, mais comme vaches et taureaux, nous les dépassons en Suisse ».

Nous nous retrouvâmes tous pour le dîner, dans l'une des cantines de l'exposition; au cours du repas, on nous fit la gracieuseté de déployer notre vieille bannière helvétique, à côté des drapeaux aux couleurs allemandes, qui or-

naient la cantine. La musique du 143^e régiment entama le cantique Suisse, que nous accompagnâmes debout, puis notre chant national et enfin la marche bernoise, que des oreilles vaudoises entendent aussi avec plaisir, en terre étrangère. Enthousiasmé, l'assesseur éprouva le besoin de remercier la musique ; en bras de chemise, car il faisait chaud, il monta sur la table et commença son toast, que la distance ne m'a malheureusement pas permis de comprendre ; mais, à peine avait-il prononcé quelques phrases, que l'on entendit des *halt ! deutsch ! deutsch !* poussés par de jeunes pangermanistes perdus dans la foule qui nous entourait. Notre ami ne se troubla pas pour si peu et termina bravement son discours, auquel la musique répondit par un de ses meilleurs morceaux.

Bêtes et gens.

Une partie de l'après-midi fut employée à voir défiler dans l'arène les animaux primés, à suivre les évolutions de cavalerie et d'artillerie, puis nos compagnons s'en allèrent en ville assister au passage du cortège annoncé ; une trentaine de chars à échelles, décorés de verdure et de fleurs et conduits par des chevaux montés par de robustes gars, transportaient la jeunesse féminine des villages avoisinants, revêtue de ses pittoresques costumes : robes avec corsages plus ou moins ornés, coiffures aux grands rubans noirs ou de couleurs voyantes ou composées de sortes de bonnets dorés, de couleurs diverses, avec parfois une espèce d'auréole de guipure, etc. Le coup d'œil était charmant, avec de nombreux corps de musique en costumes du pays, dont les uns claironnaient de gaies marches rappelant la France.

Fatigués du bruit et de la foule, nos amis acceptèrent d'accompagner Jean-Daniel qui désirait faire une visite à sa parenté de B., un village à une quinzaine de kilomètres de la ville. Le train les dépose à la station de G. et un trajet à pied d'une lieue environ leur fit traverser la campagne alsacienne dans la paix d'un beau soir d'été. Les cultures de cette région rappellent celles de la vallée de la Broye autour de Payerne, avec moins de prairies ; la propriété y est très morcelée, mais partout fort bien cultivée ; les bords des routes sont plantés d'arbres fruitiers ; noyers, cerisiers, poiriers, ce qui coupe la monotonie de la plaine. Nos Vaudois purent fraterniser pendant de trop courts instants avec des paysans alsaciens, une race vigoureuse, sérieuse en même temps qu'avenante, avec lesquels ils s'entendirent fort bien. Ils remarquèrent la disposition des villages, les maisons alignées le long des routes, fort larges et bien entretenues ; la cour, fermée du côté de la route par une haute clôture, groupe autour d'elle la maison d'habitation construite en colombage, les dépendances, un jardin, le puits, etc.

La nuit qui suivit fut un peu plus reposante ; chacun était fatigué et, en même temps que la paix, régna dans la caserne une tranquillité relative.

Retour des exilés.

Le départ était fixé au lundi matin, vers 11 heures ; les quelques heures disponibles de la matinée furent employées par les uns à revoir encore l'exposition, par le plus grand nombre à visiter la ville, qui possède des monuments intéressants et surtout sa cathédrale ; la vue dont on jouissait du haut de la tour était, par cette belle matinée, vraiment splendide.

Le retour se fit rapidement et sans incidents notables ; à Bâle, nous eûmes l'agréable surprise d'être reçus par quelques Vaudois établis dans cette ville, qui avaient fait préparer un excellent Villeneuve, destiné à calmer les souffrances de ceux qui, pendant deux jours, avaient dû se passer de leurs crûs favoris. Les deux

heures d'arrêt furent utilisées à visiter la ville, le jardin zoologique, où Favay retrouva un chameau sur lequel le manque de temps ne lui permit pas de se promener.

Que dire du retour de Bâle à Lausanne, si ce n'est qu'il ressembla beaucoup à l'aller ; heureux de retrouver des paysages familiers et de rentrer bientôt au logis, tous les participants étaient gais et pleins d'entrain. Pour satisfaire aux besoins de l'estomac, on sortit des sacs les provisions restantes ; le jambon de Grognoz entra en scène et, cette fois, fut dépecé jusqu'à l'os. Les buffets de gare permirent de rapides approvisionnements et, pour pouvoir boire le coup de l'étrier, un arrêt de service à la gare de Boudry laissa le temps d'extraire du cellier du buffet un nombre de bouteilles tout à fait respectable.

A Yverdon nous prenons congé, au milieu des acclamations de nos amis du Nord, en particulier du président dont la pipe allumée attestait que tout allait bien ; puis Orbe, Cossonay, enfin Lausanne sont bien vite atteints. Le quatuor formé par nos amis se donna rendez-vous pour fin du mois chez Jean-Daniel pour trancher définitivement, espérons-le, la question pendante entre le clos du Tasson et le clos des Renailles. Etant invité à titre de surexpert, j'aurai peut-être l'occasion de l'entretenir de ce qui aura été décidé.

Ton vieux,

CLOSBY.

REMÈDES ET RECETTES

DU XVII^{ME} SIÈCLE

LAN de grâce 1681, l'imprimeur David Gentil dédiait « Aux Nobles Généreux Prudents et Vertueux Seigneurs Messieurs le Bourgmestre Boursier, Banderets et Conseillers de la Ville de Lausanne », un petit volume intitulé « Recueil de Curiosités rares et nouvelles dans les plus admirables effets de la Nature ».

Voici quelques remèdes et recettes tirées de ce volume :

Pour faire veiller ou dormir.

Il faut couper subtilement la teste à un crapau tout vif et tout d'un coup et laisser sécher cette teste, en observant qu'un œil est fermé et l'autre ouvert ; celui qui se trouve ouvert fait veiller et le fermé, dormir, au contraire, en le portant sur soi.

Pour faire éternuer.

Prenez un peu d'ellobore blanc ou euphorbe mis en poudre, et en soufflés, avec un petit tuyau dans le nés.

Contre la peste.

Prenez un ou plusieurs crapaux des plus gros que vous pourriez trouver, que vous mettrez dans un pot de terre non verni, que vous luttiez bien et mettez dans un four jusqu'à ce que le crapau soit brûlé et réduit en cendres, de laquelle donnez le poids d'une dragme dans un verre de vin. Ce remède est bon avant et après la peste.

Pour la phytisie.

Prenez une demy once d'écrevices en vie, que pilerez bien dans un mortier de marbre, et distillerez de l'eau en provenant ; donnez demy verre tous les matins à jeun pendant huit ou dix jours.

Pour faire mourir les puces.

Sur un livre de couperose blanche, versez un seau d'eau, et la couperose étant fondue, aspergez de cette eau la chambre : Assuré !

Pour faire le raisin de telle couleur que l'on voudra.

Faites un trou à la tige qui pénètre jusqu'à la moëlle, et remplissez-le de telle couleur que vous voudrez et le raisin viendra de même.

M. H.

A ONNA VESITA D'ÈCOULA

CLIAU que sant de la coumechon d'ècoula dussant ein oûre quand fant la vesita et que demandant tote sorte d'affère ài bouté d'ora. De noutron teimps, on apprenâi lo thêmo, l'écretoura et lo compto, sein comptâ lo catsîmo. Ora, lau faut de tot à cliiau merdâo : la jographie, la jomêtrie, la gy-mastic, l'histoire, tant qu'à la physiqua, — qu'on è pas mau l'èbahia que sèiant tant crouûo et que l'aussant tote lau force au bet dau mor. Adan, cliiau que sant de la coumechon d'ècoula lau demandant tot cein.

Sti tsautain passâ, lâi avâi la vesita à l'ècoula dau régent à Tortollion. Clii régent l'ètai onna bin brava dzein, mâ l'ètai intrèpido po lè condzi et ronnavè ti lè coup que la coumechon ein baillive ion à on mousse. Ie desâi adan : « Clii présideint de la coumechon l'è lo pe grand chameau de la terra avoué sè condzi. »

Dan, clii dzo, tî cliiau monsu l'ètant quie avoué lau balle zaque et lau mor rasâ. Lo présideint l'avâi à fère lière lè z'ècoulf et quand lo premi l'a z'u liè onn'historie que sè parlâve dau désert, dau gravier et dâi chameau, lo monsu lâi demande dinse :

— Dis'mè vâi, mon valet, à-to z'on z'u vu on chameau ?

— Oï...

— Et iô ?

— A l'ècoula, vouâ !

— A l'ècoula ! ma quaise-te. Sarî courieu de lo vère. Et iô è-te ?

— L'è vo, monsu !

— Mè, su on chameau ?

— Prau su, câ noutron régent, que n'è pas on dzanlyâo, no z'a de l'autr' hî que vo z'îra lo pe grand chameau de la terra !

MARC A LOUIS.

MON FUSIL

II

C'EST par un dimanche maussade et gris de septembre que les hostilités entre mon fusil et moi commencèrent. Nous étions en pleines manœuvres d'automne et mon bataillon cantonnait depuis la veille dans une petite localité de la région mobilisée. Le matin, quelques minutes après le réveil, le caporal chef de grange, en revenant du rapport, nous annonça qu'un service divin serait célébré le jour même à 9 heures, sur la place du village, par l'aumônier du régiment. La nouvelle, je dois le dire, fut accueillie plutôt favorablement et aucun des hommes présents ne hasarda la moindre observation. Tous, au contraire, hâtèrent l'astiquage et quelques minutes avant l'heure fixée nous étions réunis, prêts à partir pour le lieu du rassemblement.

A 9 heures précises, le bataillon prenait position autour d'une tribune rustique, décorée de branches de sapin par les soins de l'administration municipale. L'attente ne fut pas longue. Un morceau de musique joué par la fanfare et l'aumônier monta en chaire. C'était un homme d'une trentaine d'années, blond, avec de grands yeux bleus, très doux. Joignant ses mains blanches et fines en un geste onctueux, il confessa en termes généraux ses péchés et les nôtres et implora la miséricorde divine sur nos fautes. Silencieuse, la troupe écoutait, tête nue, sous la pluie fine qui s'était mise à tomber. La prière finie, l'aumônier choisit un texte dans les Évangiles et nous parla longuement, avec une chaleur communicative, du pardon des offenses. Sa parole éloquente célébrait les bienfaits de la charité, de l'abnégation, de l'amour du prochain. Vigoureusement, il flétrissait la vengeance, sentiment hideux qu'il fallait à tout prix arracher de nos cœurs. En exemple, il nous citait le Christ abreuvé dès la crèche d'humiliations, d'injures, de mauvais traitements, le Christ auquel on crachait au visage, le Christ